

Pourquoi un guide à destination des employeurs de l'économie sociale et solidaire

Œuvrant pour la structuration, la représentation et le développement de l'économie sociale et solidaire, de ses entreprises et de ses employeurs, la CRESS PACA se positionne comme un outil technique et opérationnel au service de ses adhérents.

Dans le cadre des Emplois d'Avenir, la CRESS PACA et ses membres, s'engagent dans un dispositif public d'Etat de soutien à l'insertion, la formation et l'emploi des jeunes. La Chambre Régionale s'investit à assurer auprès des acteurs de l'ESS :

- la promotion du programme « Emplois d'Avenir » : faciliter l'accès aux outils, mutualisation des ressources disponibles, organisation de réunions d'information...
- la sensibilisation des employeurs de l'ESS : consultation des réseaux et mouvements de l'ESS, recensement des besoins des acteurs de l'ESS...
- la mise en relation des acteurs (prescripteur, OPCA, collectivité...) qui agissent dans le dispositif des emplois d'Avenir avec les réseaux de l'ESS, en matière de tutorat, formation, création d'un kit Emplois d'Avenir dans l'ESS...
- et s'attachera, avec ses adhérents, de concourir à créer les conditions de pérennisation des emplois d'Avenir par la construction de synergies entre les différents secteurs de l'ESS.

La CRESS PACA vous propose ce guide, réalisé avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à utiliser comme un **outil d'accompagnement** à la mise en œuvre, à la réflexion et au recrutement d'un salarié en Emploi d'Avenir. Il s'inscrit en **complémentarité des outils existants** mis à disposition par les différents opérateurs, pilotes, prescripteurs agissant dans le dispositif.

Le présent guide **rassemble l'essentiel de l'information disponible** sur les Emplois d'Avenir ce qui vous permettra **d'optimiser votre temps de recherche d'informations et faciliter la mobilisation de l'acteur correspondant à votre besoin** : OPCA pour la formation, prescripteur pour la recherche de candidat...

Un espace ressource virtuel sur les emplois d'Avenir est accessible sur le portail Internet de la CRESS PACA, cet espace grâce à une veille vous permet d'accéder à une information actualisée, d'obtenir des renseignements sur l'actualité régionale (réunions d'informations, positionnement des réseaux de l'ESS...).

<http://www.cresspaca.org/services-appui-emplois-avenir.html>

La Région accompagne les Emplois d'Avenir

Dans le cadre des engagements pris par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à travers la convention d'engagements Etat - Région signée par le Président du Conseil Régional le 30 octobre 2012, la Région s'investit dans le dispositif, aux côtés de l'Etat, en prenant en charge tout le volet formation de l'emploi d'Avenir. La Région met à disposition son Service public de formation permanente et d'apprentissage et s'engage avec les regroupements d'acteurs de l'économie sociale et solidaire en région.

Numéro vert 0 800 600 007

Éléments généraux des emplois d'avenir

L'ensemble des informations sur la nature des contrats, les publics et les employeurs éligibles sont disponibles sur le site Internet : www.lesemploisdavenir.gouv.fr

Vous trouverez l'ensemble des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que sont les emplois d'avenir ?
- Quels sont les avantages et les aides disponibles ?
- Qui va s'en occuper ?

- Quelles sont les structures éligibles ?
- Quels sont les engagements de ma structure en tant qu'employeur ?

Une chambre pour le développement d'une économie sociale et solidaire et de ses entreprises sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) PACA est une organisation régionale qui fédère et représente les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Elle agit dans la transversalité, et assure des missions de structuration, de représentation, de promotion, de formation et de développement économique au service de l'ESS.

La stratégie globale de la Chambre Régionale élaborée par ses membres adhérents se structure autour de 4 axes stratégiques :

- L'organisation de la représentation des acteurs de l'ESS en région
- La structuration de l'offre de soutien à l'entrepreneuriat de l'ESS en région
- Le développement de la coopération interentreprises
- Le renforcement des compétences des salariés et des bénévoles œuvrant dans les entreprises de l'ESS

Le développement de compétences, l'enjeu du renouvellement des effectifs dû au vieillissement des populations salariées et bénévoles des organisations de l'ESS, est central. Les dirigeants de l'ESS doivent conjuguer performance économique et qualité de l'emploi pour être en capacité de maintenir leurs services sur les territoires (développer la GPEC, formation, etc.).

La fonction d'observation et de veille, l'ensemble de la réflexion stratégique s'appuie sur le dispositif d'observation, de veille et prospective fondé sur la création d'un système d'informations quantitatives et qualitatives devant nourrir une dynamique d'acteurs.

La promotion de l'ESS en région, structurer une parole commune autour d'une vision partagée du développement local et ainsi peser dans le débat public pour permettre à l'ESS de changer d'échelle et pour contribuer pleinement à une dynamique de transformation sociale.

Plus d'infos sur www.cresspaca.org

